

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
22-01-20	22-01-20	2020-9441

### 1. Intitulé du projet

OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES DE PARKING

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

CRAMBADE OLIVIER  
DIRECTEUR GENERAL

RCS / SIRET

8 2 9 4 7 2 4 9 7 0 0 0 1 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'ombrières sur 8500 m<sup>2</sup> d'emprise sur le parking de la base de loisir du lac de Guiche.  
le parking est en en graves et totalise une surface de 9750 m<sup>2</sup>.  
Couverture des ombrières par des panneaux photovoltaïques.  
Construction d'un local technique et un poste de livraison de 80 m<sup>2</sup>.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Production d'électricité photovoltaïque.

La centrale d'une puissance de 1,7 MWc produira 2084 MWh (année 1).

Protection des véhicules stationnés de la chaleur et réduction de l'utilisation des climatisations de ces véhicules.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le chantier se déroulera hors de la saison d'activité touristique du lac.

Livraison des engins de chantier (tractopelle et chariot télescopique) avec un camion porteur stationné sur le chemin communal

Création des fondations adaptées au sol avec un tractopelle.

Création de la tranchée reliant les câbles DC au local technique.

Terrassement du local technique.

Livraison et remplissage des fondations avec du béton et séchage.

Livraison de l'ossature des ombrières et entreposage sur le parking.

Assemblage de l'ossature et positionnement à l'aide du chariot télescopique.

Montage des modules photovoltaïques en couverture des ombrières et raccordement des modules en eux.

Le chemin de câble passe en aérien le long de l'ombrière.

Installation des onduleurs et du TGBT.

Installation du transformateur et du Poste de Livraison.

Replis du matériel de chantier et nettoyage du site avec tri des déchets.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Télésurveillance quotidienne de la centrale.

Intervention en cas de panne.

Maintenance préventive et vérification périodique des composants électriques.

Nettoyage des modules tous les 3 ans.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?***La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de l'emprise au sol :	8500 m <sup>2</sup>
Longueurs des ombrières:	81,26m, 70,50m, 66m, 30m et 26m
Largeurs des ombrières:	8m, 9,75m et 14m
Hauteurs des ombrières:	3,66 m, 4,26 m et 4,68 m
Dimension du local technique:	12,5 x 2,5 x 2,90 m
Dimension du Poste de Livraison:	6 x 2,4 x 2,79 m

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s)  
d'implantation**

Parking du Lac de Guiche  
Base de Pop  
Chemin du lac  
Lieudit Brana  
64520 Guiche

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**Long. 4 3° 5 0' 0 0" Lat. - 1° 1 8' 4 0"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?**Oui Non 

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne présente pas d'interférence avec une biocénose endogène et ne modifie pas le biotope, puisque le parking existant constitue déjà un milieu artificialisé. Le sol est constitué d'une couche compactée de graves.

Du fait de la situation encaissée du parking, les ombrières seront visibles uniquement depuis quelques dizaines de mètres.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de localisation du projet Plan d'implantation Plan des locaux techniques Visuel de l'installation Distances aux espaces protégés

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Madrid

le, 16/01/2020

Signature

P.O.





**Guiche**

**Vic de Bat**

**Vic de Sus**

**Amous**

**Burgues**

Échelle 1 : 17 055

0 500 m



Département Pyrénées-Atlantiques



ÉCHELLE 1/10.000

Carte IGN



ÉCHELLE 1/1000

Carte IGN



**DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT**

4 Avenue du Marechal Foch  
95100 ARGENTEUIL  
FRANCE

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES GUICHE  
PROJET D'OMBRIÈRES DE PARKING SUR LA COMMUNE DE GUICHE  
(FRANCE)

ECHELLE: PC1 – PLAN DE SITUATION DU SITE

	D.P.	R.P.	DATE
NOM	C.M.O	L.A.C	DIC-19
SIGNATURE			A3
PLAN N°:			EDITION
1			00

## I. Présentation initiale du projet

Le projet d'ombrières photovoltaïques « Guiche Solar » se situe au lieu-dit Brana sur la commune de Guiche, dans le département de Pyrénées Atlantiques (Nouvelle Aquitaine). Ce projet prend place au sein d'un parking proche de la « Base de Pop », centre de loisirs et activités aquatiques.

Le site est de facile accès à travers le Chemin des Arroques qui mène également au centre de loisirs. Ce chemin débouche sur la route départementale D653 à l'est.

L'image ci-dessous montre la localisation exacte du projet ainsi que ses abords.



## II. Caractéristiques du projet

Le projet consiste en la construction d'un ensemble d'ombrières photovoltaïques totalisant 1,7 MWc environ. Les 4 070 panneaux photovoltaïques prévus seront montés ces ombrières, et l'ensemble de l'énergie produite sera injectée au réseau public de distribution.

La superficie totale du parking sur lequel seront installés les ombrières occupe un total de 9 750 m<sup>2</sup> environ. A l'intérieur de ce périmètre, l'emprise des ombrières photovoltaïques sera de 8 500 m<sup>2</sup>. Un local technique et un poste de livraison (PDL) sont également prévus et occuperont une superficie de 80 m<sup>2</sup>.

Trois types d'ombrières sont prévues pour ce site, à savoir :

- Ombrières de 4,68m de haut permettant d'accueillir des autocars
- Ombrières de 4,26 m de haut permettant d'accueillir des camping-cars
- Ombrières de 3,66 m de haut permettant d'accueillir des véhicules légers

Ces différents types de structures et leur détails sont précisés dans la pièce PC3 annexe à ce dossier.

### i. Aménagement prévu pour le terrain

Etant donné la nature du site (parking bétonné de facile accès), le terrain ne nécessitera pas de grands aménagements pour la construction des ombrières.

### ii. Implantation et composants

Les 4 070 modules (2x1 m) inclinés à 6° seront montés sur les structures d'ombrières à l'aide des systèmes de fixation classiques (de type ADIWATT) pour ce type d'installations.

Pour assurer la conversion, le transport et la livraison sur le réseau ENEDIS de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques, 1 local technique hébergeant les onduleurs et transformateur et 1 point de livraison (PDL) seront implantés sur le site. Un réseau de câbles électriques basse-tension reliera les panneaux photovoltaïques de chaque ombrière au local technique.

Le poste de livraison sera installé dans des bâtiments techniques préfabriqués, respectant les normes en vigueur.

La surface totale occupée par les locaux techniques sera de 80 m<sup>2</sup>.

### iii. Matériaux et couleurs de construction

La structure des ombrières (pannes de couverture, poteaux, échantignoles, traverses...) sera en acier galvanisé. Les panneaux photovoltaïques seront d'aspect bleu foncé à noir et de type cristallin.

La taille des bâtiments techniques sera standard. Ils seront de couleur verte afin de s'intégrer au mieux dans le paysage.

iv. Accès au terrain et sécurisation

L'installation photovoltaïque sera accessible depuis le chemin communal situé au nord du parking (Chemin des Arroques).

Une clôture permanente autour du parking sera installée afin de limiter les intrusions humaines non autorisées. L'accès aux véhicules sera bien évidemment respecté.

Le site sera également surveillé au moyen d'une vidéosurveillance thermique et sera relié à une alarme.

v. Compatibilité urbanistique

La commune de Guiche dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) régulant les différents usages du sol.

Le projet se trouve sur la parcelle ZP90 (14 142m<sup>2</sup>), laquelle est classée d'après le PLU en zone Ni (zone de loisir du quartier du Lac des Arroques). Il s'agit d'une zone où sont admises « les occupations et utilisations du sol liées et nécessaires au fonctionnement de la zone de loisir et du camping », ainsi que « les installations classées, les installations et travaux divers s'ils sont compatibles avec la sécurité, la salubrité et la commodité du voisinage ».

A priori, les dispositions urbanistiques pour la zone Ni n'empêchent pas la mise en place des ombrières photovoltaïques. Ceci devra tout de même être confirmé par le service urbanisme de la commune.

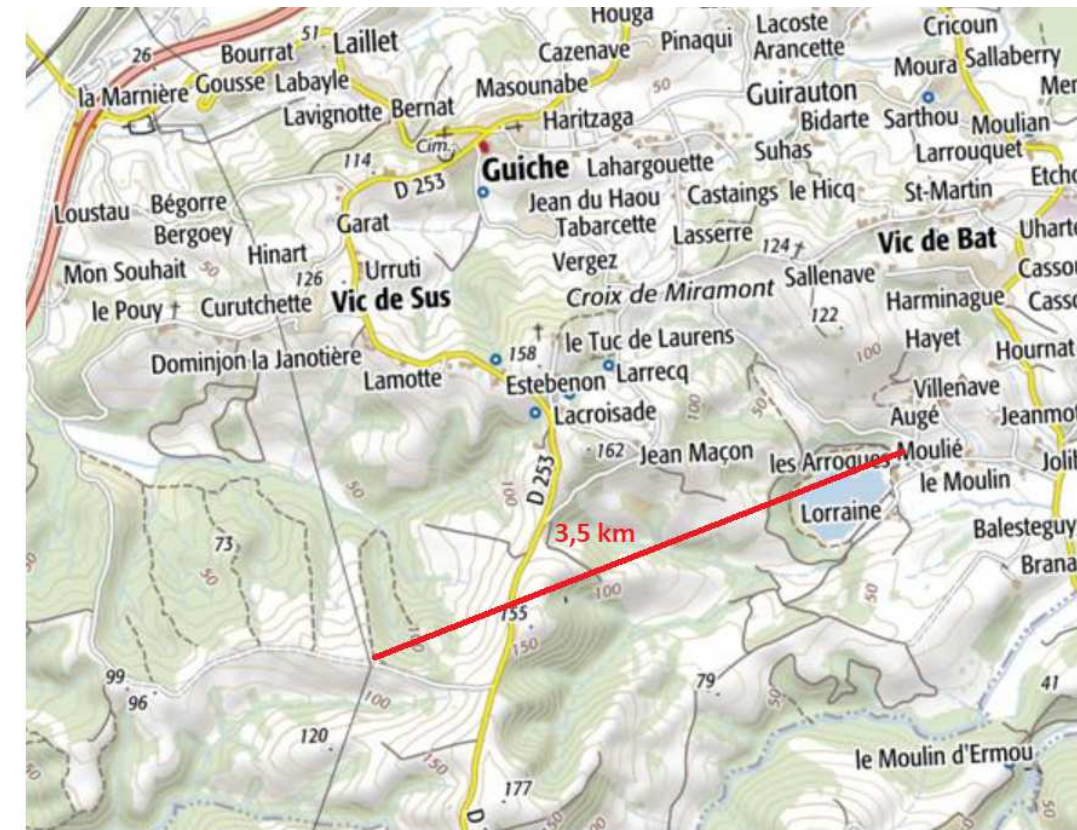


vi. Raccordement

L'ensemble de l'énergie produite par la centrale photovoltaïque sera directement injecté sur le réseau public de distribution d'électricité.

Nous prévoyons une connexion en plein réseau ce qui permettra d'éviter de traverser le bourg. Ceci a été déjà été discuté avec le gestionnaire du réseau (ENEDIS) et devra être confirmé dans la Proposition Technique et Financière (PTF).

Une demande de raccordement sera effectuée une fois le permis de construction obtenu.



III. Contact

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir contacter :

**Sémir CHAHED**  
**Directeur Développement France**  
Tel : 0034 917 81 79 03  
Mail : [schahed@dhammaenergy.com](mailto:schahed@dhammaenergy.com)



Échelle 1 : 4 264

0 ————— 100 m





Position 1 :

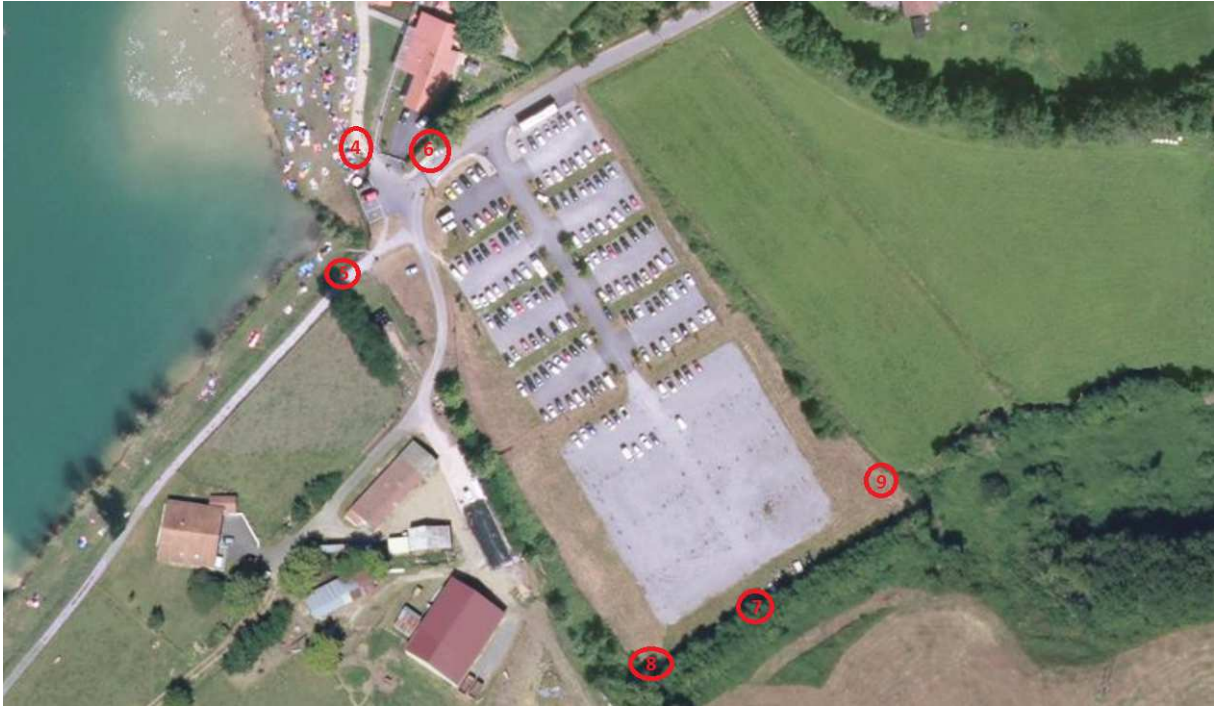


Position 2 :



Position 3 :





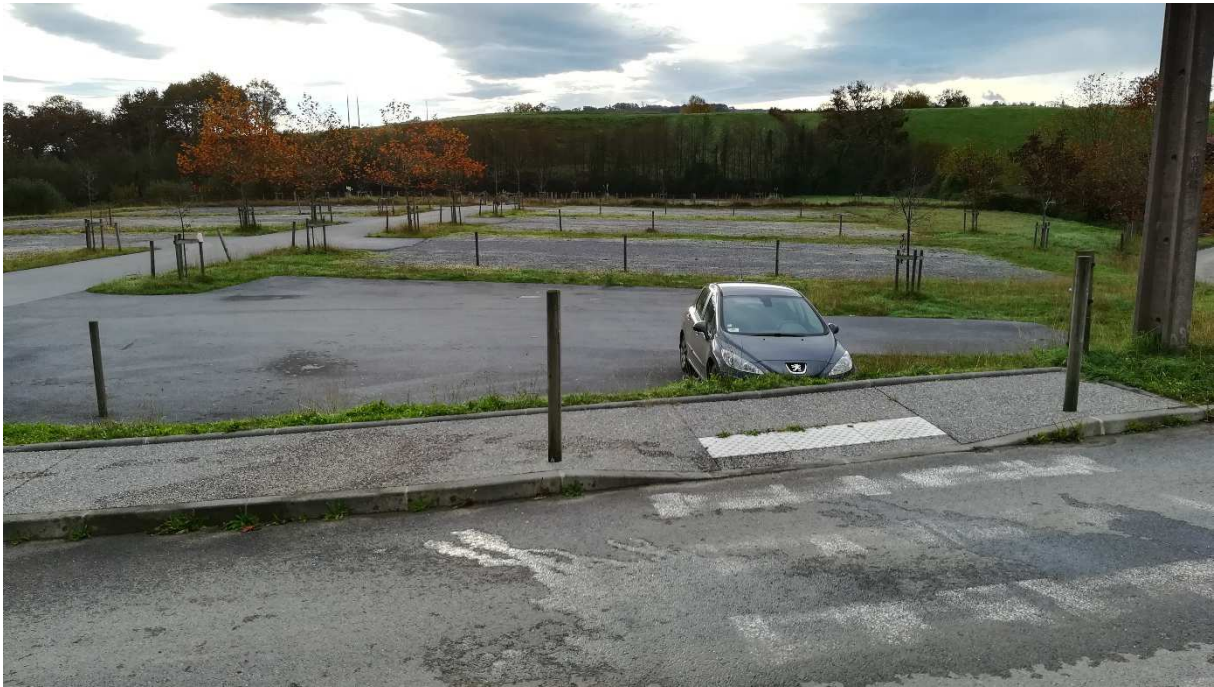
Position 4 :



Position 5 :



Position 6 :



Position 7 :

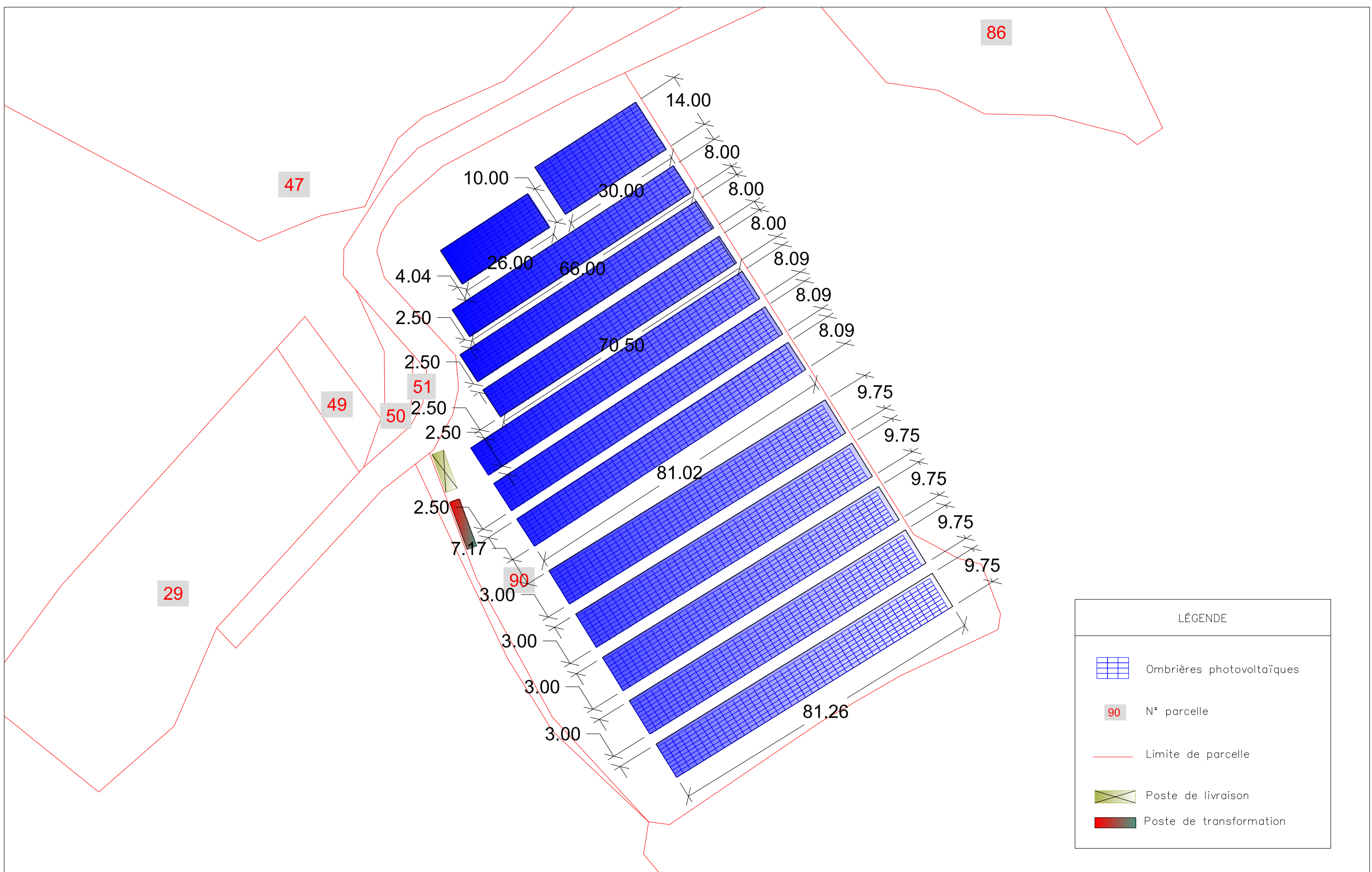


Position 8 :



Position 9 :





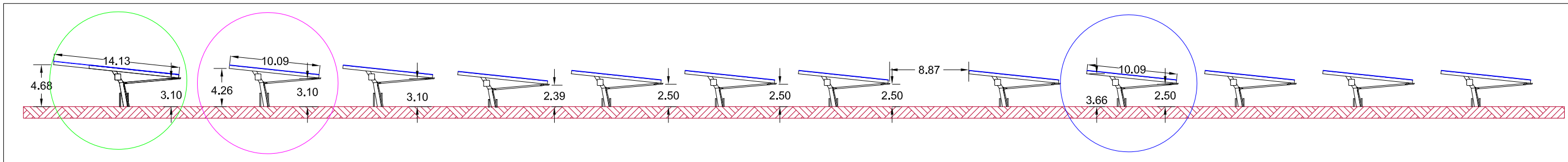
LÉGENDE

	Ombrières photovoltaïques
	N° parcelle
	Limite de parcelle
	Poste de livraison
	Poste de transformation

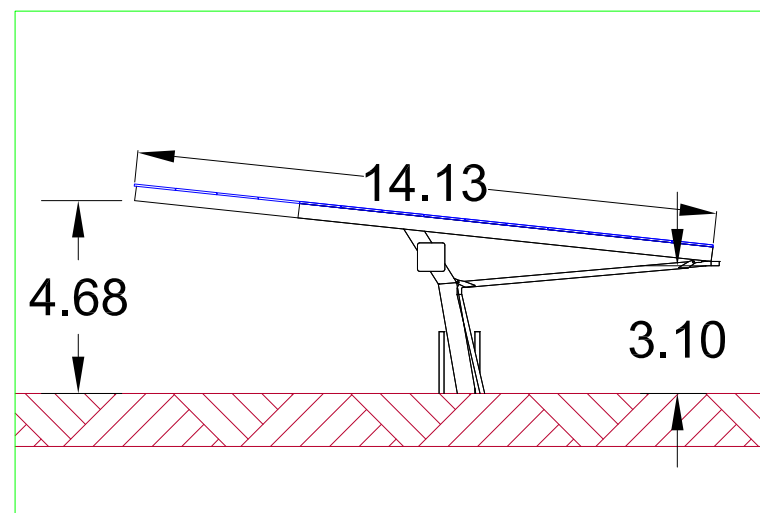
**DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT**  
4 Avenue du Marechal Foch  
95100 ARGENTEUIL  
FRANCE

<p>OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES GUICHE PROJET D'OMBRIÈRES DE PARKING SUR LA COMMUNE DE GUICHE (FRANCE)</p>	D.P.	R.P.	DATE
	C.M.O	L.A.C	DIC-19
SIGNATURE			A3
PLAN N°:			EDITION
1			00

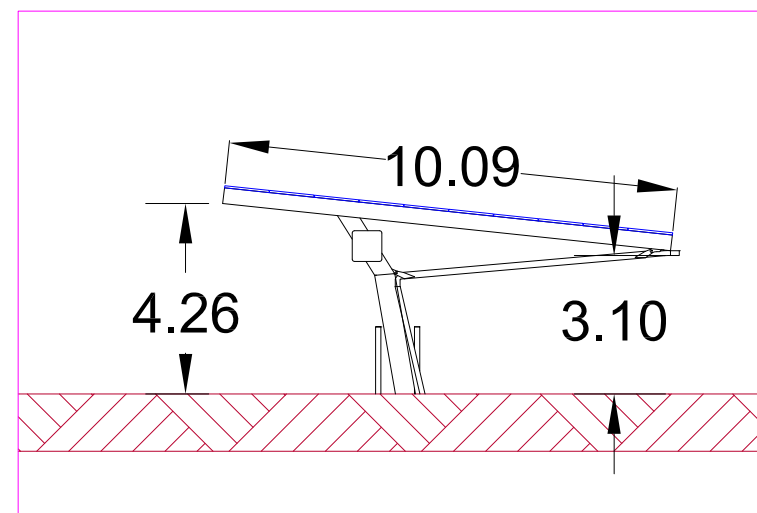
ECHELLE: - PC2 - PLAN DE MASSE



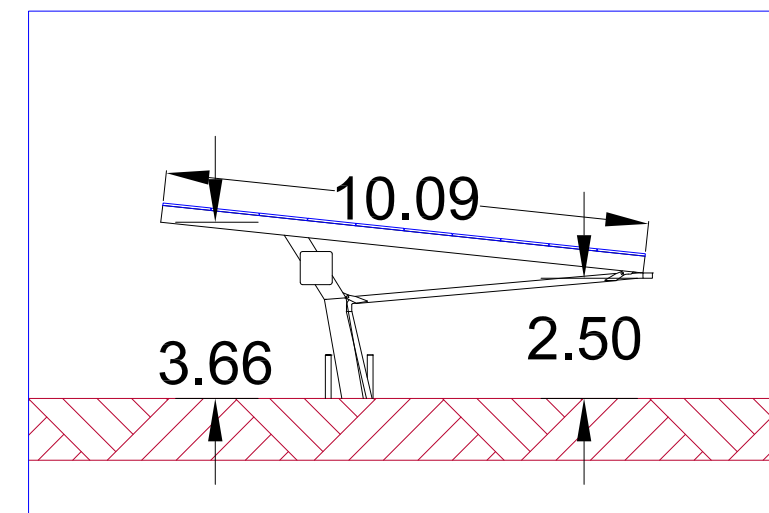
VUE COTÉ A -A'



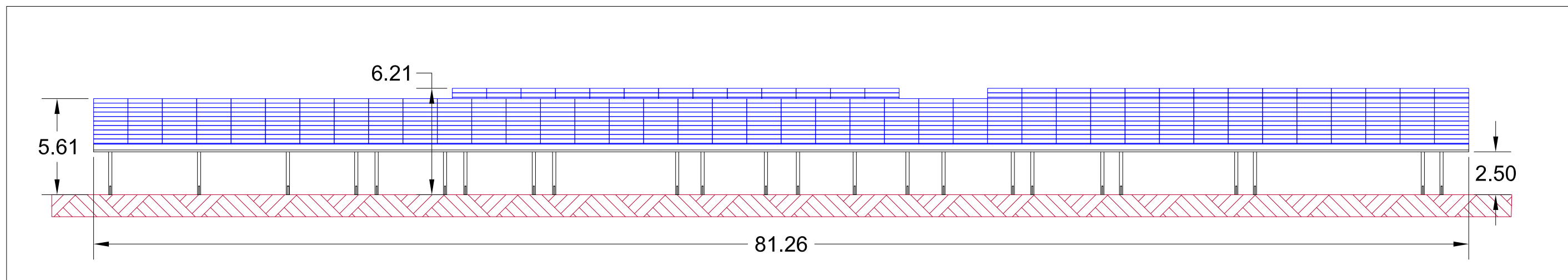
STRUCTURE TYPE 1



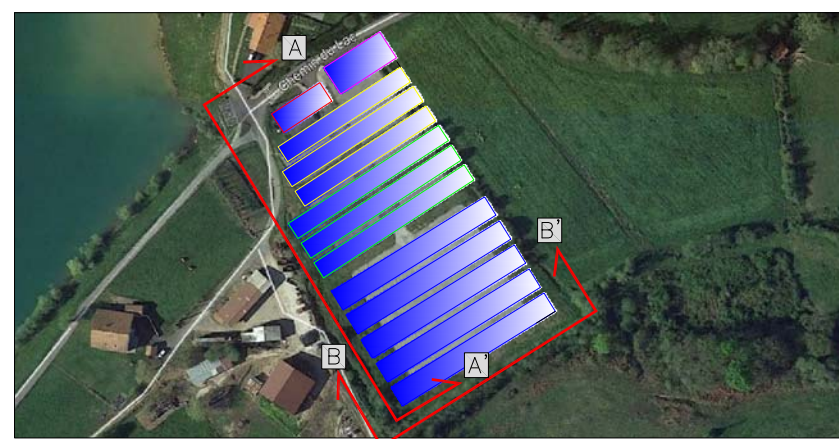
STRUCTURE TYPE 2



STRUCTURE TYPE 3



VUE COTÉ B -B'



**DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT**  
 4 Avenue du Marechal Foch  
 95100 ARGENTEUIL  
 FRANCE

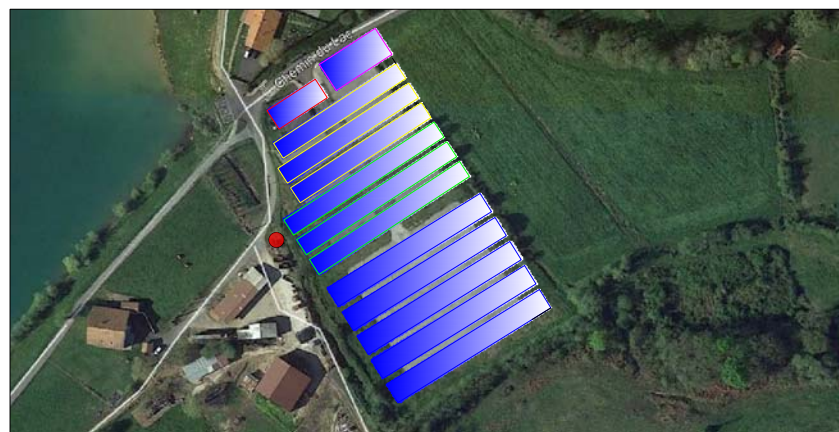
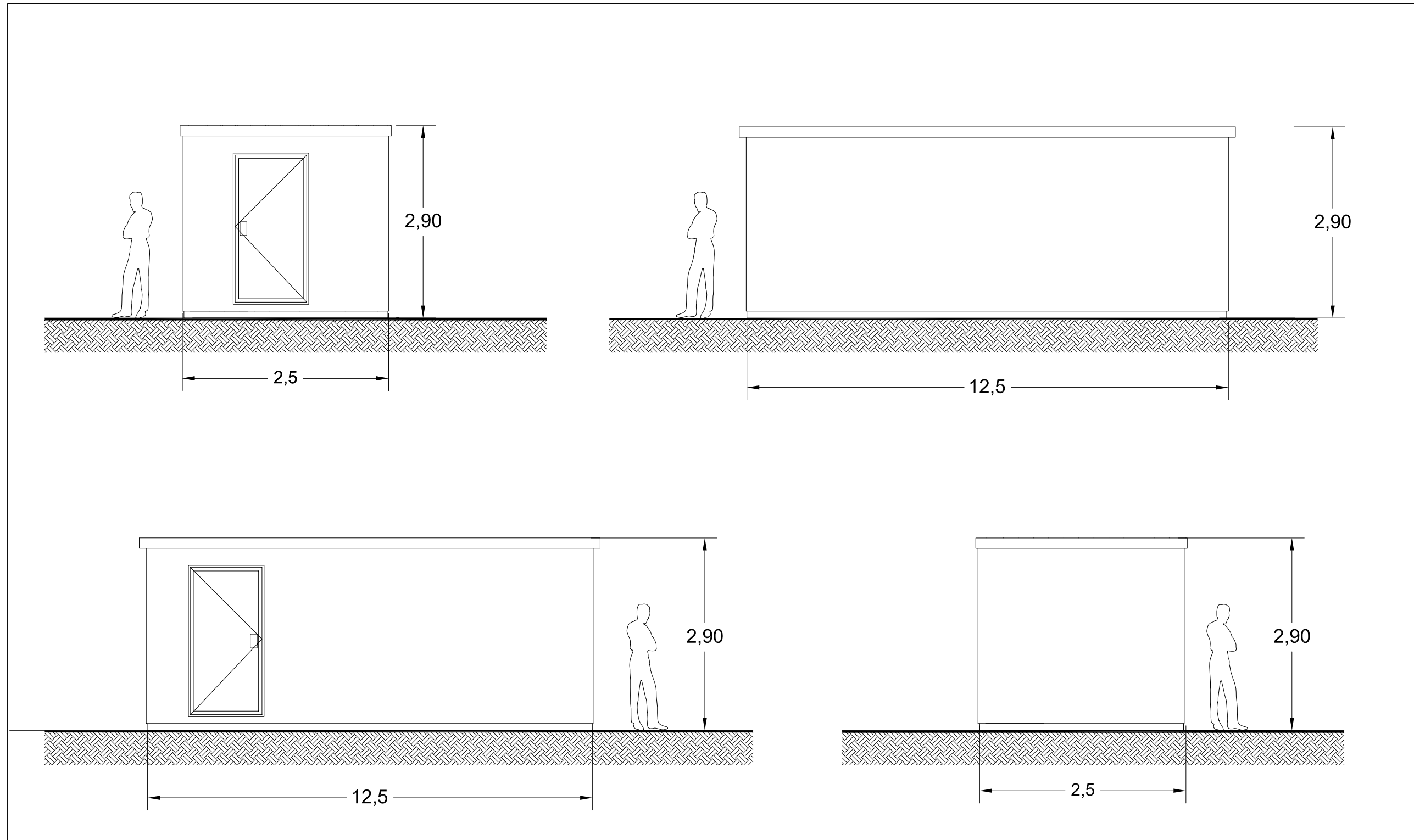
OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES GUICHE  
 PROJET D'OMBRIÈRES DE PARKING SUR LA COMMUNE DE GUICHE  
 (FRANCE)

ECHELLE: - PC3- PLAN DE FAÇADES ET TOITURES

	D.P.	R.P.	DATE
NOM	C.M.O	L.A.C	DIC-19
SIGNATURE			A3
PLAN N°:			EDITION
1			00



LOCAL ONDULEUR / POSTE DE TRANSFORMATION



POSITION PdT



**DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT**

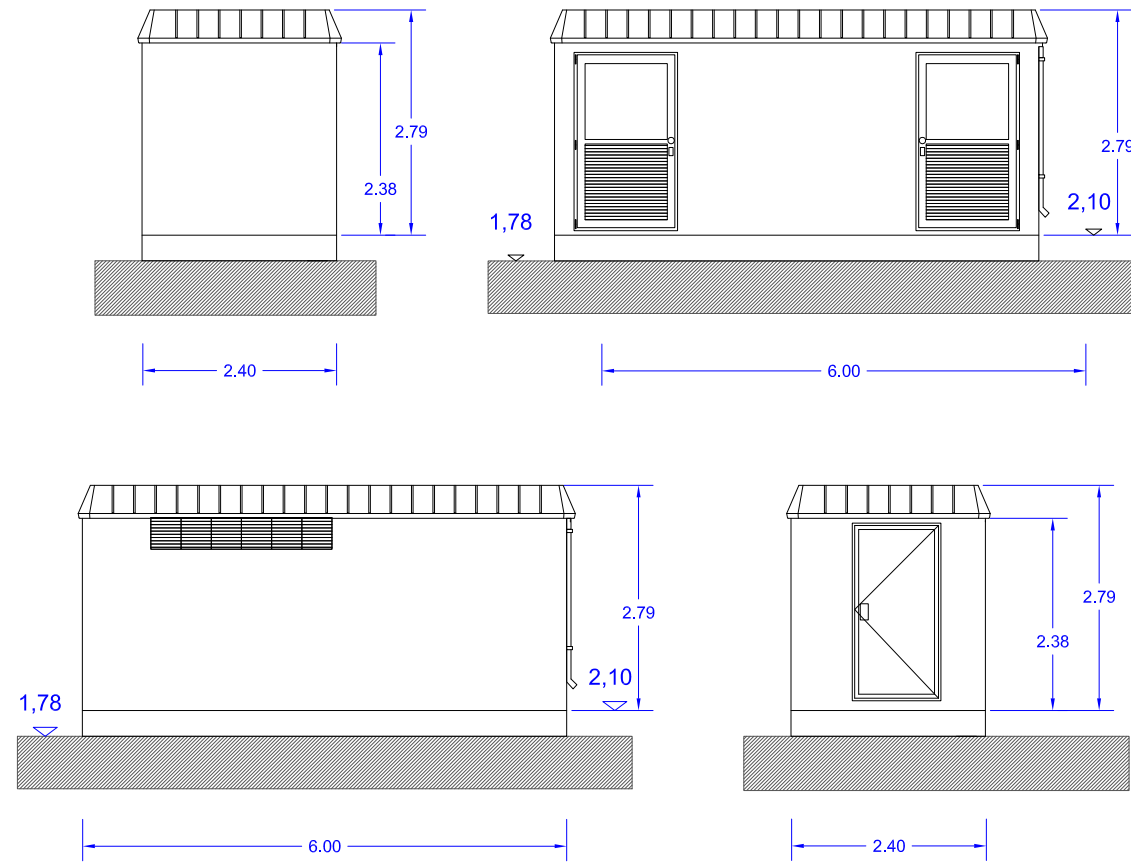
4 Avenue du Marechal Foch  
95100 ARGENTEUIL  
FRANCE

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES GUICHE  
PROJET D'OMBRIÈRES DE PARKING SUR LA COMMUNE DE GUICHE  
(FRANCE)

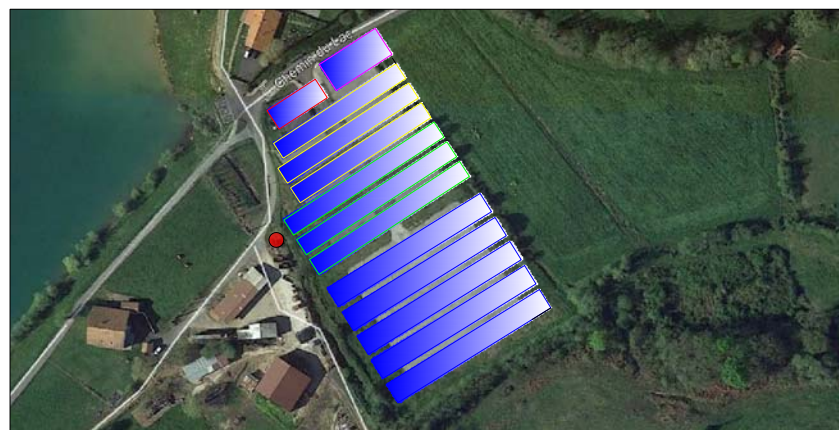
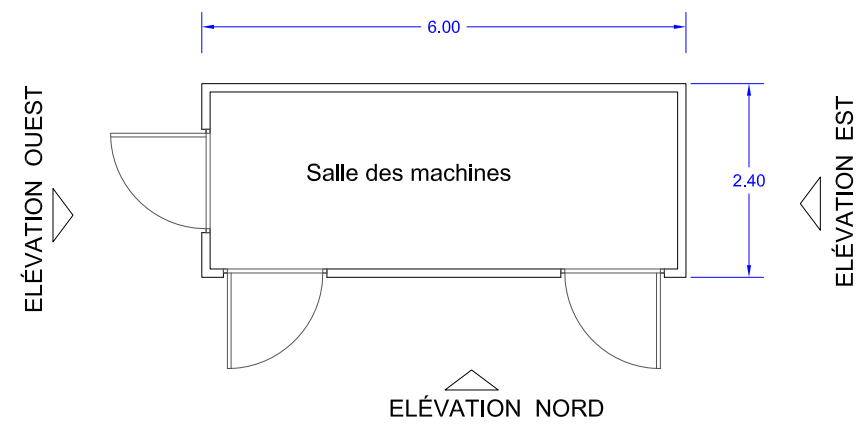
	D.P.	R.P.	DATE
NOM	C.M.O	L.A.C	DIC-19
SIGNATURE			A3
PLAN N°:			EDITION
1			00

ECHELLE: - PC5 B- PLAN DE FAÇADES ET TOITURES

POSTE DE LIVRAISON (PdL)



ELÉVATION SUD



POSITION DU PdL



**DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT**

4 Avenue du Marechal Foch  
95100 ARGENTEUIL  
FRANCE

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES GUICHE  
PROJET D'OMBRIÈRES DE PARKING SUR LA COMMUNE DE GUICHE  
(FRANCE)

ECHELLE: - PC5 A- PLAN DE FAÇADES ET TOITURES

	D.P.	R.P.	DATE
NOM	C.M.O	L.A.C	DIC-19
SIGNATURE			A3
PLAN N°:			EDITION
1			00

Handwritten signature.



VUE 1



VUE 2



**DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT**

4 Avenue du Marechal Foch  
95100 ARGENTEUIL  
FRANCE

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES GUICHE  
PROJET D'OMBRIÈRES DE PARKING SUR LA COMMUNE DE GUICHE  
(FRANCE)

ECHELLE: PC6 – PHOTOMONTAGE

	D.P.	R.P.	DATE
NOM	C.M.O	L.A.C	DIC-19
SIGNATURE			A3
PLAN N°:			EDITION
1			00

# Espaces Protégés

